



## BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 149 Décembre 2011**

---

### **Sommaire**

#### **\*Éditorial\***

2011 : une année qui n'a guère enregistré de progrès significatifs

#### **\*Actualités\***

Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

Plus de 620 000 Sénégalais inscrits sur Facebook

Atelier national de dialogue politique sur l'intégration pédagogique des TIC dans l'éducation  
Première édition d'Innov72

Lancement du site Web du mouvement « Y en a marre »

La RUTEL payée par les consommateurs rapporte toujours plus à l'Etat

Lancement d'un site web dédié à l'éducation et à la formation par des étudiants du CESTI

Tigo et Expresso solidaires de la Sonatel dans la lutte contre la surtaxe sur les appels entrants

Dakar-auto.com, premier site sénégalais destiné à l'achat et à la vente de voitures d'occasion

Momar Ndao condamné pour diffamation envers la Sonatel

Inauguration de la 130<sup>ème</sup> salle multimédia installée par la cellule Sénéclic

Plainte contre la CENA pour atteinte à la vie privée

Le REPAOC plaide pour la création d'un nom de domaine « .ong »

Lancement officiel de la plateforme de blogging de Seneweb

Google Africa invite les journalistes sénégalais à créer des blogues

Les administrateurs des sites d'information Seneweb et Leral auditionnés par la DIC

Plainte de la Ligue des consommateurs du Sénégal contre Tigo pour « publicité mensongère »

Fermeture de six jours des agences Sonatel dans le cadre d'un mouvement de grève

#### **\*Politique\***

Création d'une cellule focale genre au sein du MCTTIC

Séminaire sur les mécanismes de la tarification des communications internationales

#### **\*Infrastructures et services\***

Lancement de TV Mobile par Orange

Attribution d'une fréquence de télévision à la chaîne de télévision, Al Mouridiyya TV

#### **\*Projets\***

Lancement de GIM-Mobile la plateforme monétique de l'UEMOA

#### **\*Rendez-vous\***

Remise des prix de la 3<sup>ème</sup> édition du concours de développement d'applications mobiles

Atelier de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC

2011 : une année qui n'a guère enregistré de progrès significatifs

L'année 2011 a été marquée par l'adoption, avec deux années de retard sur le calendrier initial, d'un code des télécommunications transposant l'essentiel des directives communautaires adoptées par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ainsi que des actes additionnels au traité de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin de créer un cadre juridique favorisant l'émergence d'un marché régional. Elle a également vu l'instauration de la contribution au développement du service universel des télécommunications et du secteur de l'énergie (CODETE), taxe parafiscale destinée à alimenter le Fond de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) à hauteur de 5% et le Fonds de soutien à l'énergie (FSE) pour les 95% restants mais qui n'est rien d'autre qu'un mécanisme de financement du secteur de l'énergie qui traverse une crise profonde. A cela, s'est ajouté l'institution d'un système de tarification des appels internationaux entrant Sénégal, mesure dénoncée par les opérateurs et combattue par les travailleurs de la Sonatel à travers une série de mouvements de grève. L'imposition de ces mesures fiscales n'est sans doute pas étrangère à la forte baisse subie par le titre Sonatel à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) qui est passé de 164 000 FCFA le 31 janvier 2011 à 120 000 FCFA le 30 décembre 2011, soit une perte de près de 27% sur l'année. L'environnement global du secteur a aussi vu la nomination des membres de la Commission nationale de protection des données à caractère personnel (CNPD), institution autonome ayant pour mission la vérification de la légalité de la collecte et de l'utilisation des données personnelles traitées par l'Etat et les entreprises. Enfin, la Commission nationale de la connectivité (CNC), dont le Président, assure désormais la direction du FDSUT, a vu ses missions précisées et a été officiellement installée. En matière de services, la Sonatel s'est finalement vu attribuer une licence 3G en contrepartie du paiement de la somme de 3 milliards de FCFA et du versement annuel d'une somme correspondant à 3% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation de cette licence. Cette dernière a également lancé « TV Mobile », service permettant de regarder la télévision et de la vidéo à la demande sur le mobile tandis qu'Expresso s'est lancé sur la voie du co-branding avec la création de « Touba Mobile » qui fonctionne comme un groupe fermé d'utilisateurs (GFU). Afin de soutenir le développement du secteur, « CTIC-Dakar », un incubateur d'entreprises TIC, a été lancé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), dans un contexte où l'on observe un mouvement d'installation de firmes étrangères telles Samsung, HP, Viadeo encore IBM. Les échanges commerciaux devraient d'ailleurs être facilités par la mise en service de la version 2010 du système de dédouanement électronique Gaïndé 2010 déployée depuis 1990. Les Sénégalais, notamment les jeunes, utilisent de plus en plus les TIC comme l'atteste les 620 000 d'entre eux inscrits sur Facebook, soit un taux de pénétration de 4,40% de la population totale et de 67,20% de la population en ligne, ce qui place le Sénégal au 10<sup>ème</sup> rang en Afrique. Autres manifestations de l'importance prise par les TIC, la création par les journalistes opérant sur Internet d'une Association des éditeurs et des professionnels de la presse en ligne (APPEL) et le choix opéré sur notre pays par ICANN pour y tenir sa 42<sup>ème</sup> session. A cette occasion, le Sénégal s'est vu attribuer une copie du serveur-racine du Domain Name System (DNS) d'Internet dont jusqu'à présent seuls le Kenya et l'Afrique du sud possédaient une copie en Afrique. Par ailleurs, le paysage audiovisuel a fortement évolué avec l'obtention par Télévision Futurs médias (TFM) d'une licence de chaîne généraliste, l'autorisation donnée à 2STV et TFM de diffuser des bouquets payants et l'octroi de fréquences de télévision à Bambylor TV et à Al Mouridiyya TV, portant ainsi à dix le nombre de chaînes de télévision dont deux publiques (RTS1 et SN2) et huit privées (2STV, RDV, Walf TV, Canal Info News, TFM, Africa 7, Bambylor TV et Al Mouridiyya TV). Au final, cette année préélectorale, dont le climat a été largement pollué, pendant près de six mois, par le bras de fer entre l'Etat et la Sonatel autour de la question de la surtaxe sur les appels entrants, n'aura guère permis au secteur des TIC d'enregistrer des progrès significatifs.

**Olivier Sagna**  
**Secrétaire général**

---

## Actualités

---

### \* Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 126 000 FCFA le 30 novembre 2011, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), a clôturé à la baisse à 120 000 FCFA le 30 décembre 2011 après avoir atteint la cote de 111 000 FCFA le 27 décembre 2011.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

### \* Plus de 620 000 Sénégalais inscrits sur Facebook

D'après les statistiques du site SocialBakers, il y avait 620 260 Sénégalais inscrits sur Facebook au 31 décembre 2011 soit un taux de pénétration de 4,40% de la population totale et 67,20% de la population en ligne. En nombre d'inscrits, le Sénégal se classe à la 90<sup>ème</sup> place dans le monde et à la 10<sup>ème</sup> place en Afrique, loin derrière la Tunisie qui pointe à la 48<sup>ème</sup> place dans le monde et à la 6<sup>ème</sup> place en Afrique avec 2 798 560 inscrits, un taux de pénétration de 26,43% de la population totale et 77,76% de la population en ligne pour une population à peu près équivalente. En termes de taux de pénétration de la population totale, le Sénégal devance des pays comme le Cameroun (2,42%), l'Angola (2,47%), le Nigeria (2,87%), le Kenya (3,24%) et la Gambie (4,10%) mais est devancé par le Ghana (4,71%), le Gabon (5,90%), la Libye (6,06%), la Namibie (6,30%), Djibouti (6,92%), l'Algérie (8,20%), le Botswana (8,24%), l'Afrique du sud (9,82%), l'Égypte (11,67%), le Maroc (12,88%), le Cap-Vert (15,13%), les Seychelles (22,07%) ou encore l'île Maurice (23,09%). En Afrique, Facebook compte 37 453 340 inscrits soit un taux de pénétration de 4,02% de la population totale, contre 5,23% en Asie, 26,04% en Amérique latine, 27,55% en Europe, 38,53% en Océanie et 41,46% en Amérique du Nord.

SocialBakers : <http://www.socialbakers.com/>

### \* Lancement du site Web du mouvement « Y en a marre »

Le 21 décembre 2011, les responsables du mouvement « Y en a marre » ont procédé au lancement de leur site web Internet destiné à combler le déficit d'informations sur leurs points de vue et activités. Le mouvement « Y en a marre » est né le 18 janvier 2011, à l'initiative de rappers et de journalistes afin d'amener les autorités à prendre en compte les préoccupations des Sénégalais. Depuis sa création, il a participé à des manifestations d'envergure contre une candidature du Président Abdoulaye Wade à un troisième mandat en février 2012 et lancé des actions citoyennes pour l'émergence d'un « Nouveau type de Sénégalais ».

Y en a marre : <http://www.yenamarre-senegal.com/>

### \* Atelier national de dialogue politique sur l'intégration pédagogique des TIC dans l'éducation

Le 19 décembre 2011, un atelier national de dialogue politique sur l'intégration pédagogique des TIC dans l'éducation a été organisé dans le cadre du projet de recherche intitulé « Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC » (PanAf). A cette occasion, les participants ont déploré la multiplicité des projets qui s'activent dans l'intégration pédagogique des TIC et dénoncé les nombreux obstacles à l'élaboration d'une politique nationale d'intégration des TIC dans l'éducation. Illustration des contradictions de la politique en la matière, alors qu'El Hadj Ndiaye, Coordonnateur du projet Sankoré, vantait la pertinence de ce projet consistant à équiper les salles de classes de tableaux blancs interactifs (TBI), Youssou Diop, enseignant à la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF), faisait remarquer que cette démarche avait échoué en France et qu'elle avait peu de chance de réussir au Sénégal.

PanAf : [http://www.ernwaca.org/panaf/spip.php?article7&id\\_rubrique=1](http://www.ernwaca.org/panaf/spip.php?article7&id_rubrique=1)

\* Première édition d'Innov72

Les 16, 19 et 20 décembre 2011, en partenariat avec Pace University et Mobile Sénégal, l'École supérieure multinationale des Télécommunications (ESMT) a organisé, pendant trois jours, une session de formation sur les plateformes mobiles FrontlineSMS, Poimapper, Ushahidi, etc. à l'intention d'une vingtaine de jeunes enseignants et leaders de mouvements et associations de jeunesse. La particularité de cet atelier était de mettre les étudiants dans une situation où il devait apporter une réponse concrète à un problème se posant à une ONG dans un délai maximum de 72 heures.

ESMT : <http://www.esmt.sn/>

\* La RUTEL payée par les consommateurs rapporte toujours plus à l'État

Sur une année, la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL), taxe payée par les consommateurs et se matérialisant par l'addition de 5% au prix des services de télécommunications pratiqués hors TVA au tarif hors taxe habituel, a rapporté à l'État 13,5 milliards de francs CFA à fin octobre 2011 contre 11,9 milliards de francs CFA à la fin du mois de septembre 2011.

\* Lancement d'un site web dédié à l'éducation et à la formation par des étudiants du CESTI

Des étudiants du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) ont procédé, au début du mois de décembre 2011, au lancement du site web « Campus Sénégal » dédié aux questions touchant au secteur de l'éducation et de la formation et axé sur les difficultés que rencontrent les étudiants, les élèves et les enseignants. Cette plate-forme est animée par des étudiants du CESTI ainsi que par des étudiants d'autres universités sénégalaises. L'année prochaine, il est prévu de doter le site d'une page radio.

Campus Sénégal : <http://www.campusenegal.com/>

\* Tigo et Expresso solidaires de la Sonatel dans la lutte contre la surtaxe sur les appels entrants

A l'occasion du séminaire sur les mécanismes de la tarification des communications internationales organisé par la Commission nationale de la connectivité (CNC) le 14 décembre 2011, les opérateurs Tigo et Expresso, qui n'avaient jusqu'à présent pas fait connaître publiquement leur point de vue sur l'instauration de la surtaxe sur les appels internationaux entrants, ont clairement exprimé leur opposition à cette mesure. Le représentant de Tigo a justifié sa position par le fait que son entreprise avait enregistré une baisse de 12 à 15% de son volume de trafic et que par ailleurs il faisait désormais face à des problèmes de trésorerie car devant payer à 30 jours la surtaxe en question sur des sommes qui sont recouvrées à 60 jours. Sans entrer dans les détails, le représentant d'Expresso a quant à lui déclaré qu'il partageait totalement le point de vue de la Sonatel et de Tigo sur la question.

\* Dakar-auto.com, premier site sénégalais destiné à l'achat et à la vente de voitures d'occasion

Lancé il y a quelques mois, le site « [www.dakar-auto.com](http://www.dakar-auto.com) » est le premier site internet entièrement dédié à l'achat et à la vente de véhicules d'occasion qu'il s'agisse de voitures ou de deux roues. Ce site qui propose des petites annonces gratuites offre actuellement plus de 1 600 véhicules en vente et attire plusieurs centaines d'acheteurs potentiels chaque jour.

Dakar auto : <http://www.dakar-auto.com/>

\* Momar Ndao condamné pour diffamation envers la Sonatel

Momar Ndao, Président de l'Association des consommateurs sénégalais (ASCOCEN), qui avait

tenu des propos diffamatoires sur la Sonatel à l'occasion de la controverse liée à l'instauration de la surtaxe sur les appels entrants a été condamné à une peine de 3 mois de prison avec sursis et au versement d'une amende 5 millions de francs CFA au profit de la Sonatel par le tribunal régional de Dakar.

ASCOCEN : <http://www.ascosen.org/>

\* Inauguration de la 130<sup>ème</sup> salle multimédia installée par la cellule Sénéclic

Le ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales Kalidou Diallo, a procédé le 22 décembre 2011, à l'inauguration de la 130<sup>ème</sup> salle multimédia installée par la cellule Sénéclic. Installée à l'école élémentaire Masse Massaer Niane, située à la Sicap Baobab (Dakar), cette salle est dotée de 20 ordinateurs, d'un serveur et de logiciels éducatifs. Rattachée à la présidence de la république, la cellule Sénéclic compte à son actif la création d'un centre de reconditionnement des ordinateurs, l'installation de salles multimédias dans les écoles élémentaires ainsi que la mise sur pied d'une unité de recyclage des déchets électriques et électroniques.

Sénéclic : <http://www.seneclic.sn/>

\* Plainte contre la CENA pour atteinte à la vie privée

Un citoyen sénégalais résidant en Suisse a porté plainte contre la Commission électorale nationale autonome (CENA) et la Mission permanente du Sénégal auprès de l'ONU à Genève pour atteinte à la vie privée auprès de la Commission nationale de protection des données personnelles (CNPDP). Au motif de cette plainte, l'envoi une liste de diffusion d'informations privées (nom, prénom, numéro d'électeur, numéro d'identification nationale, date et lieu de naissance, adresse) tirées du fichier électoral. Le texte de cette plainte est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.slideshare.net/e-citoyen/plainte-contre-la-cena>.

Commission nationale de protection des données personnelles : <http://www.cdp.sn/>

\* Le REPAOC plaide pour la création d'un nom de domaine « .ong »

Dans le cadre de la rencontre régionale du Réseau des plates-formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC) et du suivi de la rencontre ICANN42 tenue en octobre 2011 à Dakar (Sénégal), le REPAOC a organisé une rencontre internationale sur le rôle du « Public Interest Registry » (PIR) le 15 décembre 2011. Il s'agissait notamment de montrer en quoi la création d'un nom de domaine « .ong » pourrait contribuer à l'autonomisation des communautés de base au niveau non gouvernemental au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

REPAOC : <http://www.repaoc.org/>

\* Google Africa invite les journalistes sénégalais à créer des blogues

Le 8 décembre 2011, à l'occasion d'un atelier sur l'importance des outils de l'internet pour la presse pour la couverture d'une campagne électorale organisé par Google Africa, Tidiane Dème, responsable de Google en Afrique francophone, a invité les journalistes sénégalais à créer des blogues d'informations pour développer des contenus locaux et mieux valoriser leur expertise. Basile Niane, Président de l'Association des blogueurs sénégalais et d'autres participants ont déploré le peu d'intérêt porté aux blogues par les journalistes sénégalais avec pour conséquence le fait que ce sont surtout des blogueurs étrangers qui parlent du Sénégal, blogues auxquels se réfèrent ensuite les journalistes sénégalais.

Google Africa : <http://google-africa.blogspot.com/>

\* Lancement officiel de la plateforme de blogging de Seneweb

Le 7 décembre 2011, le portail d'informations générales Seneweb a lancé officiellement sa plateforme de blogging qui offre désormais aux internautes un nouvel espace de discussion, de partage et de réflexion. Le lancement des blogues permettra d'une part à Seneweb d'étendre le champ de ses contenus et d'autre part aux internautes de ne plus avoir besoin d'envoyer des contributions à Seneweb pour une demande de diffusion. A l'approche des élections, Seneweb compte ainsi vulgariser l'utilisation des blogues afin de permettre à tous ceux qui le désirent de participer de manière concrète au débat démocratique et faire valoir leurs opinions en les partageant avec les visiteurs du site. Pour créer votre blogue sur Seneweb, il suffit de se rendre à l'adresse suivante : <http://www.seneweb.com/blogs/nouveau/>

Seneweb : <http://www.seneweb.com/>

\* Les administrateurs des sites d'information Seneweb et Leral auditionnés par la DIC

Le lundi 5 décembre 2011, Demba Macalou de Seneweb ainsi que Bamba Touré et Dame Dieng de Leral ont été auditionnés pendant cinq heures d'horloge par les policiers de la Brigade des affaires générales (BAG), un détachement de la Division des investigations criminelles (DIC). On ignore officiellement les raisons pour lesquelles les administrateurs des sites d'information Seneweb et Leral ont été interrogés par la police mais il semble que leur interpellation soit liée à la publication sur le Web d'articles faisant état de « propos malsains » tenus par le Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye, à l'endroit de Youssou Ndour.

\* Plainte de la Ligue des consommateurs du Sénégal contre Tigo pour « publicité mensongère »

La Ligue des consommateurs du Sénégal (LCS), présidée par le Professeur El Hadji Niang, a adressé une plainte contre Tigo à l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) pour dénoncer la campagne publicitaire « une promotion bonus 100% » du second opérateur de téléphonie mobile, qu'elle qualifie de « publicité mensongère, voire d'escroquerie ». L'argumentation de la LCS repose sur le fait que parallèlement Tigo a procédé à une hausse de son tarif et applique désormais un prix de 2.4 francs CFA TTC, ce qui correspond, d'après les calculs effectués par l'association consumériste à une hausse de 65 %, entre 6 heures et 20 heures et une hausse 400%, le soir.

\* Fermeture de six jours des agences Sonatel dans le cadre d'un mouvement de grève

Dans le cadre du mouvement de grève lancé par l'Intersyndicale des travailleurs de la Sonatel contre l'instauration de la surtaxe sur les appels entrants, les agences de l'opérateur historique ont été fermées pendant six jours du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 2011. Selon Gabriel Fal, PDG de CGF Bourse, l'instauration de la surtaxe sur les appels entrants devrait induire un manque à gagner d'une cinquantaine de milliards de francs CFA dont 25 milliards de francs CFA découlant de l'impact direct de la nouvelle taxation sur la marge brute de la Sonatel et 25 milliards de francs CFA provenant de l'impact indirect lié à la chute du volume des appels entrants et à la réciprocité que la plupart des opérateurs étrangers appliqueront à la Sonatel.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

---

## Politique

---

\* Création d'une cellule focale genre au sein du MCTTIC

A la demande de la direction de la Stratégie nationale de l'équité et de l'égalité genre (SNEEG) visant à doter tous les ministères d'une cellule genre de manière à pouvoir travailler de manière concertée et coordonnée à l'intégration du genre, le ministère de la Communication, des Télécommunications et des TIC (MCTTIC) a créé par l'arrêté ministériel n°02916 en date du 16 décembre 2011 une Cellule focale genre pour l'intégration de cette dimension dans toutes ses

activités et sa prise en compte dans les politiques, programmes et projets de développement et l'élaboration des budgets. Composée de représentants issus des différents services et directions rattachés au ministère, elle devra notamment élaborer un cadre d'actions annuel de toutes les parties prenantes du secteur de la communication, des télécommunications et des TIC en se référant au plan de mise en œuvre de la SNEEG.

\* Séminaire sur les mécanismes de la tarification des communications internationales

A l'initiative de la Commission nationale de la connectivité (CNC), un séminaire sur les mécanismes de la tarification des communications internationales a été organisé le 14 décembre 2011. Animé par Pape Gorgui Touré, il a réuni des acteurs du secteur des télécommunications parmi lesquels on notait l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) et les trois opérateurs de téléphonie Sonatel, Tigo et Expresso. Suite aux interventions des uns et des autres, le Ministre d'État Alassane Dially Ndiaye, Président de la CNC, a invité les différentes parties prenantes à s'engager dans un processus de concertation permettant de préserver l'autorité de l'État de même que les intérêts de chacun des acteurs.

---

## Infrastructures et services

---

\* Lancement de TV Mobile par Orange

La Sonatel vient de lancer la commercialisation d'un nouveau service dénommé « TV mobile » qui permet de recevoir et de visionner des flux TV et vidéo à la demande sur un téléphone mobile en passant par le réseau de données. La fonctionnalité « live TV » permet de visionner en direct des chaînes traditionnelles ou domestiques (2STV, Africable, TV5 Monde), des chaînes d'information (Africa 24, France 24, iTélé) une chaîne destinée à la jeunesse (Tiji), des chaînes musicales (Trace TV, MTV), une chaîne d'actualités sportives (Infosport) et une chaîne de cinéma (Action). De son côté la fonctionnalité « vidéo à la demande » permet d'accéder à des contenus préalablement choisis et référencés et de les visionner en streaming. Pour bénéficier de ce service, les abonnés prépayés d'Orange doivent acheter des forfaits de 30 minutes (400 FCFA) ou de dix heures (7 000 FCFA), quand aux abonnés à la formule post payée Téranga, il leur est proposé un forfait de 8Go TV-Internet pour 31 000 FCFA.

Orange : <http://www.orange.sn/>

\* Attribution d'une fréquence de télévision à la chaîne de télévision, Al Mouridiyya TV

Le 20 décembre 2011, un responsable du mouvement Hizbut-Tarqiyya, Sérigne Atou Diagne, et le Ministre de la Communication, des Télécommunications et TIC, Moustapha Guirassy, ont signé une convention donnant une autorisation d'émettre sur une fréquence hertzienne à la chaîne de télévision, Al Mouridiyya TV de même qu'une autorisation de diffusion de ses services télévisuels sur Internet protocole (IP). Selon les responsables du Hizbut-Tarqiyya, qui s'était successivement doté d'un serveur vidéotex en 1988, d'une radio en 1995 et d'un portail web en 1998, Al Mouridiyya TV, diffusera ses émissions à 100% IP et sera disponible sur satellite de même que sur les smartphones, les tablettes numériques et tous les appareils ayant accès à l'Internet.

Hizbut-Tarqiyya : <http://www.htcom.sn/>

---

## Projets

---

\* Lancement de GIM-Mobile la plateforme monétique de l'UEMOA

Le 8 décembre 2011, le Groupement interbancaire monétique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (GIM-UEMOA) a procédé au lancement du « GIM-Mobile », plateforme monétique visant à contribuer à la modernisation des systèmes et moyens de paiement dans l'UEMOA. La plateforme « GIM-Mobile » qui propose notamment des offres

multi-services et multi-devises, permettra à tout détenteur d'un téléphone mobile d'avoir accès aux services bancaires et connexes à partir de ce mobile, sans avoir l'obligation de se déplacer vers un point de service. Il permet également aux secteurs public et privé des huit pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) d'atteindre les zones rurales difficilement accessibles par les services financiers classiques.

GIM-UEMOA : <http://www.gim-uemoa.org/>

---

## Rendez-vous

---

\* Remise des prix de la 3<sup>ème</sup> édition du concours de développement d'applications mobiles

La cérémonie de remise des prix aux lauréats de la troisième édition du concours de développement d'applications mobiles au Sénégal portant sur le thème « Développement durable, social, économique, environnemental... » se déroulera le 9 janvier 2012 au Novotel de Dakar.

Mobile Sénégal : <http://mobilesenegal.org/>

\* Atelier de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC

Un atelier de dissémination de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC se déroulera du 13 au 17 janvier 2012 à Bamako (Mali). Il regroupera des chercheurs provenant de douze pays (Afrique du sud, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali, Mozambique, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal et Zambie), des décideurs politiques opérant dans les ministères en charge de l'éducation et des TIC ainsi que des partenaires au développement.

---

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>

---



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, décembre 2011